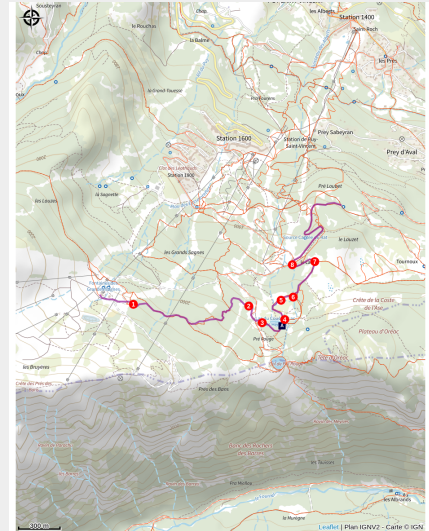


Itinéraire n°10 : Le Bois de La Draille

Parc national des Ecrins



Entrer dans la forêt par son ouverture, à droite des panneaux (visible à gauche sur la photo) (Pierre Nossereau)



Pour consulter les conditions du domaine, cliquez [ici](#).

Traversée de 3,7 km depuis le haut du télésiège Bergerie - 25m D+ et 370m D-

Partez à l'aventure entre les mélèzes avec cet itinéraire qui traverse la station entre 2100 et 1700 mètres d'altitude.

Balisage : drapeaux bleus ou violets et panneaux "piétons/raquettes" noirs sur fond jaune.

Description :

Monter à bord du télésiège Bergerie à la station 1600, juste au dessus du bureau d'information touristique.

1. Une fois au sommet du télésiège, sortir à gauche et pénétrer la forêt de mélèzes environ 200 mètres à l'est. Un panneau de signalisation indique le début de l'itinéraire. Suivre la signalétique (piquets avec drapeaux bleus et panneaux attachés aux arbres) pendant environ 1 km.
2. Sortir de la forêt, traverser avec précaution la piste rouge "la Draille" afin de rejoindre le sous-bois de l'autre côté. Remonter vers la droite afin de sortir du coté de la piste bleue "les Crêtes". Suivre la signalétique.
3. Traverser la piste bleue "les Crêtes" pour retrouver le sentier de l'autre côté et contourner le lac des Hermes par l'est. Une petite portion du sentier est partagée avec l'itinéraire ski de randonnée Pré Rouge.
4. Passer à droite des table de pique-nique et descendre dans la clairière au nord du lac.
5. Traverser la clairière pour ressortir par l'est.
6. Enjamber le ruisseau et rejoindre le sentier partagé qui descend vers la cabane du Laus.
7. Prendre à gauche au croisement devant la cabane du Laus.
8. Au croisement en bas du chemin, prendre à droite derrière le restaurant l'Étoile des Neiges et suivre l'itinéraire descendant pour retourner au chalet nordique.

Infos pratiques

Pratique : Raquette





Hauteur : 2117 m





Durée : 1 h

Cotation : R2

Situation géographique



-  Le lagopède et le lièvre variable (A)
-  Tournoux (C)
-  Le semi-apollo (E)
-  La tête d'Oréac (G)

-  Le traquet motteux (B)
-  Le Laus (D)
-  Lecture de paysage (F)
-  Le mélèze (H)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

N'hésitez pas à consulter l'état des itinéraires :

<https://www.nordicalpesdusud.com/domaines/puy-saint-vincent>

Quelques règles :

→ Vous empruntez ces itinéraires sous votre propre responsabilité. Informez-vous des conditions météorologiques et des risques d'avalanche édités par Météo France. Également, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des bureaux d'information touristique ou du chalet nordique avant votre départ.

→ La pratique des activités nocturnes sur les domaines nordiques est interdite. Elle doit être encadrée par un professionnel et soumise obligatoirement à l'autorisation du service des pistes.

→ Respectez le mobilier : signalétique, interdictions, sens des pistes, tables de pique-nique, passerelles, banderoles, jalons, panneaux de signalisation.

→ Plusieurs itinéraires sont partagés avec d'autres usagers : skieurs de fond, skieurs de randonnée, VTTistes, chien de traîneau, rando-luge, traileurs. Laissez leur la priorité, marchez toujours en bordure de piste et soyez vigilants lorsque vous empruntez ces pistes partagées.

→ De nombreux itinéraires traversent des pistes de ski alpin ; soyez vigilants et laissez la priorité aux pratiquants.

→ Ne marchez pas dans les rails de ski de fond, enjambez-les.

→ N'hésitez pas à vous munir d'un topo-guide pour avoir à portée de main toutes les informations sur les itinéraires raquettes.

→ Ne surestimez pas vos possibilités !

→ Les chiens sont tolérés, tenus en laisse, hors des pistes de ski de fond (chiens interdits sur l'itinéraire du Lauzet du domaine de Puy-Saint-Vincent, réservé aux attelages de chiens de traîneaux conventionnés). N'oubliez pas de ramasser les déjections canines.

→ Emportez vos déchets !

→ N'hésitez pas à prendre les transports en commun plutôt que la voiture pour vous rendre sur le domaine nordique.

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre

responsabilité de vérifier le bulletin météo avant votre départ et de ne pas surestimer vos possibilités. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112



Matériel

Équipez-vous du matériel nécessaire :

Eau et collation

Vêtements chauds (évittez le port de jeans)

Chaussures montantes (randonnée, après ski rigides)

Bâtons de marche

Crème solaire

Lunettes de soleil

Bonnet/chapeau/casquette

Petit kit de premiers secours

Sur votre chemin...



Le lagopède et le lièvre variable (A)

Le lagopède des Alpes, oiseau de la famille des tétaras, et le lièvre variable sont tous deux parfaitement adaptés à la vie en altitude. Entre autres, ils deviennent blancs en hiver pour échapper à leurs prédateurs et sont gris-brun en été, et leurs pattes sont couvertes de plumes ou poils, ce qui fait office de raquettes sur la neige. Ils sont particulièrement menacés par la montée de plus en plus précoce des troupeaux en alpage, l'essor du tourisme hivernal et le réchauffement climatique.

Crédit photo : Robert Chevalier - Parc national des Écrins



Le traquet motteux (B)

Cet oiseau commun dans les alpages se reconnaît à son dos gris, son ventre clair, son croupion blanc, sa queue blanche où se dessine un T noir inversé ainsi que par un bandeau noir sur l'oeil. En période nuptiale, le ventre du mâle est rosé. Inquiété, il lance, perché sur un gros bloc, des « ouit ouit » sonores qui permettront de le démasquer. Oiseau migrateur, il arrive d'Afrique en avril pour repartir en septembre.

Crédit photo : Damien Combrisson - Parc national des Écrins



Tournoux (C)

Le plateau de Tournoux est un petit paradis avec ses prairies fraîches, ses quelques chalets rénovés de pierre et de mélèze et sa vue sur la Tête d'aval, imposant sommet calcaire faisant partie du massif du Montbrison. Que ce soit en VTT, à pied ou en ski de fond en hiver, on a toujours envie d'y faire une petite pause !

Crédit photo : Jan Novak



Le Laus (D)

Plusieurs anciens chalets ou hameaux d'alpage, souvent rénovés, sont disséminés à travers la station de Puy-Saint-Vincent. Voici les chalets du Laus. Le Laus est un toponyme désignant un lac. Juste après les chalets, en effet, se situe, non pas un grand lac, mais une zone plane et marécageuse, qui est sans doute un petit lac comblé. Inutile, donc, d'amener le pédalo !

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Écrins



Le semi-apollo (E)

Blanc, presque translucide parfois, avec juste quelques taches noires, ce papillon, cousin du plus connu grand apollon, vit dans les clairières des bois frais où il trouve la plante sur laquelle la femelle pond et dont se nourrissent ses chenilles : la corydale. C'est un papillon montagnard.

Crédit photo : Gourreau Jean-Marie - Parc national des Écrins



Lecture de paysage (F)

La vallée de la Vallouise affluente en rive droite de la Durance, comprend trois communes : Vallouise-Pelvoux, Les Vigneaux et en balcon, sur les hauteurs, Puy Saint Vincent. Cette longue vallée de 25 km est dominée par de nombreux sommets et s'étage de 980 m d'altitude, au confluent de la Durance à 4 102 m, la Barre des Écrins (point culminant du massif des Écrins) en couvrant 18 541 ha. Incrustée au cœur du massif cristallin, porte d'entrée du Parc national des Écrins, la vallée de la Vallouise regorge de richesses paysagères, faunistiques et floristiques exceptionnelles, diverses et variées.

Crédit photo : Office de tourisme du Pays des Écrins

La tête d'Oréac (G)

Ce petit sommet débonnaire offre une très belle vue sur les plus beaux sommets du massif, comme le Pelvoux, mais aussi sur la vallée de la Durance, ou encore le sauvage vallon du Fournel. On est également tout près de la crête Est de la Pendine, point culminant de la station de Puy-St-Vincent.



Le mélèze (H)

Emblème des Alpes du sud, ce résineux perdant ses aiguilles en hiver, se pare d'or et illumine la montagne à l'automne. Les mélézins sont entretenus par le pâturage des troupeaux. Sans eux, d'autres arbres comme le sapin ou différents pins peuvent pousser pour donner un autre type de forêt. Espèce pionnière, le mélèze ne craint pas la lumière pour s'installer. Son bois résistant et imputrescible a toujours servi pour la construction des maisons.

Crédit photo : Parc national des Écrins - Marie-Geneviève Nicolas
